



Conseil d'école, école élémentaire Louise Weiss
Mardi 12 juin 2018

Directeur : Frankie SAMSON

IEN : Frédéric PUZIN Absent excusé

Enseignants :

Valérie OBRY (CP), Véronique JOVENEZ (CP), France FEIGEL (CE1), Isabelle ROBIN (CE1), Grégory BARBET (CE2), Frankie SAMSON (CE2), Sylvain VERARDO (CE2/CM2), Régine GOHIN (CM1), Tatiana DEZETTER (CM1), Gilles REYNAUD (CM2), Samy ANFIS (CM2), Claire GOUBELLE (Décharge de M. SAMSON en CE2), Marie-Christine DEBESSE (décharge de Mme DEZETTER en CM1, absente excusée)

AVS : Virginie BETEMPS, Nadège KIMPMECK, Françoise MARTIN (absentes excusées)

Mairie : Christine MERCIER

Périscolaire : Angéline BREANT (directrice)

Parent invité : Madame Amélie QUINT HOURSELLE

Parents élus :

Fédération ou association de parents	Élus titulaires	Élus suppléants
FCPE	Annette BAL	Sabrina LEROUX,
FCPE	Isabelle GOSSET	Karine PIERRARD, <i>absente</i>
FCPE	Sandra TAMMAM-BROC	Donatella CASIRAGHI
FCPE	Véronique CLEMENT-DUBUT	Aurélie BIRON
FCPE	Sophie MOURO, <i>absente excusée</i>	Virginie MORENO, <i>absente</i>
FCPE	Marie-Emmanuelle FAGES	Stéphanie CHARMEL, <i>absente</i>
AIPE	Bénédicte ALKOMBRE	Vincent PORFIRIO
AIPE	Emeline GUATTO	Sylvie BIBRON, <i>absente excusée</i>
AIPE	Odile LADOUCEUR-RAYAR	Matthieu JAQUEMET, <i>absent</i>
AIPE	Olivier DUCHEMIN, <i>absent</i>	Valérie CAMPANACCI
PEEP	Caroline LIGNOUX,	Virginie BOUDINOT

Rappel : Les élus suppléants ne prennent pas part au vote sauf absence d'un titulaire.

Ordre du jour :

- 1) Bilan de l'année scolaire
- 2) Perspectives pour l'année scolaire 2018/2019
- 3) NAP, périscolaire, restauration, études surveillées
- 4) Points Mairie
- 5) Points parents

Annexe : Réponses de la mairie au deuxième Conseil d'école

1) Bilan de l'année scolaire

- La plupart des projets et actions du projet d'école ont été réalisés par les classes ou sont sur le point de l'être. Un bilan précis des actions de projet d'école sera fait prochainement en Conseil des maîtres.

- De nombreux projets et sorties sont réalisés en partenariat avec la mairie (Estaminet, Maison de l'Environnement, Médiathèque Jacques Brel, Piscine Alex Jany, Service des sports, Service de la culture, Service Vie scolaire), le collège, les écoles de la commune, l'école maternelle Francis Jammes, les parents, l'USEP, le centre de tri de Thiverval-Grignon, l'association musicale de la Mérantaise, le théâtre de Saint-Quentin, le Parc Naturel Régional de la Vallée de Haute Chevreuse, l'école de San Giorgio a Cremano, l'école Île aux enfants de Madagascar, Verdié (classe de découverte CM2), Lydia BANKS ergothérapeute, Le Panier des Hameaux (tri sélectif et compostage), la prévention bucco-dentaire, Coccinelle (recyclage cartouches). Merci aux différents partenaires !

De nombreux intervenants extérieurs ont pu partager leur savoir-faire professionnel avec les enseignants et les élèves : la Gendarmerie nationale, Marianne PASSELERGUE, Charlotte LELONG Julien OMNES, Frédéric POUZERGUES, Le centre Athéna, le Salon du livre Lireval et ses auteurs, les éducateurs sportifs de la ville (rollers, golf), Madame Danielle ROSSI, Madame GOSSET (en informatique), Madame PIERRARD (en informatique).

Nous remercions tous nos partenaires et les intervenants.

- Un bilan de l'action des élèves médiateurs a été dressé en Conseil d'école des Enfants le vendredi 4 mai 2018. Les élèves jugent globalement l'action des élèves médiateurs positive et utile.

Toutefois cette action est à améliorer :

- Ne pas oublier le tour des médiateurs. Certaines semaines les médiateurs n'ont pas été désignés.
- Certains élèves ne respectent pas l'autorité des élèves médiateurs qui ne sont pas toujours écoutés.
- Les élèves médiateurs souhaitent être formés par les enseignants sur leur rôle.
- Le nombre de médiateurs est jugé insuffisant.
- Certains élèves médiateurs favorisent ou sont complaisants avec leurs amis.
- Il faudrait instaurer des élèves médiateurs dans la cour des CP et CE1.
- Il faudrait un cahier où les médiateurs noteraient les infractions commises et le nom des auteurs.
- Il manque des gilets jaunes.

Le nombre d'élèves médiateurs sera augmenté l'année scolaire prochaine et des élèves médiateurs iront dans la cour des CP/CE1 l'année scolaire prochaine.

Un cahier d'infractions est mis en place. Les élèves médiateurs noteront les infractions et l'élève auteur. Ce cahier sera régulièrement visé par les enseignants qui pourront le mettre en lien avec le permis à points.

Une formation des élèves médiateurs sera organisée en début d'année prochaine (élèves de CE2, CM1 et CM2).

Des gilets jaunes seront achetés par la coopérative scolaire.

- Le Livret Scolaire Unique est en place avec 2 livrets remis aux familles cette année dont le premier en main propre. Le bilan de la remise des livrets en main propre est jugé positif par les parents et les enseignants.

- Bilan de la classe découverte des CM2 en Italie :

a) Participation / Encadrement

Le séjour a eu lieu du 1er au 6 avril. Les élèves se sont bien comportés (notamment sur les questions de sécurité et de discipline), à de rares exceptions près. Les enseignants sont contents du bon relationnel établi avec les parents des élèves via le blog.

L'ensemble des élèves de CM2, à l'exception de deux élèves pour des problèmes de documents d'identité (le projet avait été présenté aux parents dès le mois d'octobre), a pu partir en classe-découverte, grâce notamment à la mobilisation des enseignants et à l'organisme organisateur Verdié. Il est à noter que la partie administrative est très pesante pour les enseignants (gestion des papiers d'identité des enfants, cartes vitales, argent de poche). La coopérative de l'école et des actions menées conjointement par les classes et les parents d'élèves ont contribué au financement complémentaire du projet.

4 animateurs ont assisté les enseignants Monsieur REYNAUD et M. VERARDO pour l'encadrement des élèves durant le séjour. L'équipe d'accompagnateurs a été très appréciée.

b) Transport et accueil

Le transport aller et retour s'est fait en autocar.

L'hébergement était assuré par l'hôtel Sandeste à Naples. Les élèves occupaient des chambres de 4 à 5 lits pourvues de sanitaires et de douches. Le lieu était propre, confortable, bien équipé. Les participants ont apprécié les repas et pique-niques préparés sur place et copieux. Le personnel était particulièrement sympathique, à l'écoute et réactif.

c) Déroulement du séjour

Le programme prévu a été respecté (sauf une visite) : Visites de Naples, du Musée archéologique de Naples, du Vésuve, du site archéologique d'Herculaneum, du site archéologique de Cumes, du musée national du train de Pietrarsa, de Pompéi. Des liens avaient été tissés et une correspondance mise en place avec des élèves de l'école de San Giorgio a Cremano que les élèves ont pu rencontrer sur place.

d) Conclusions

Les enseignants sont satisfaits de la réalisation du projet, toutefois la durée trop courte du séjour est regrettée car en partant moins d'une semaine on s'éloigne de l'objectif d'accession à l'autonomie des élèves, élément caractéristique d'une réelle classe-découverte. M. Reynaud organise des classes de découverte pour les classes de CM2 depuis 15 ans, la durée de ces classes diminue (d'une douzaine de jour à 5-6 jours) car les budgets de la Caisse des écoles restent stables voire sont en baisse. Le budget de la classe de découverte de cette année était quasi identique à celui d'un séjour en France, du fait d'un hébergement moins cher, avec 2 nuits passées dans le transport. Le rythme a été soutenu et la classe aurait mérité 1 à 2 jours de plus.

Mme Mercier précise que la participation de la Caisse des écoles est calculée sur le nombre d'enfants en CM2 sur la commune. La caisse des écoles n'a pas les moyens d'augmenter cette participation par élève. Le taux d'effort reste inchangé depuis plusieurs années. Le taux de recouvrement est très important et en augmentation chaque année (des familles ne payent pas le séjour). Doit-on augmenter la part des parents ? M. Reynaud propose d'augmenter la subvention de la commune à la Caisse des écoles, car le coût du transport a explosé. Mme Mercier précise que le budget n'est pas encore voté ; la commune souhaite poursuivre les actions « coup de pouce », et les suivis psychologiques. Mme Mercier confirme que la commune veut pérenniser ces classes de découverte.

Par ailleurs le coût du séjour a été très important pour notre coopérative (3 138 euros) en plus du financement de la Caisse des écoles (17 880 euros).

Un film du séjour réalisé par Monsieur VERARDO sera projeté aux familles le vendredi 22 juin 2018 à la Maison de l'environnement vers 20h15.

- Aides aux élèves en difficultés :

30 réunions d'équipe éducative ont été menées avec les parents et les professionnels qui accompagnent les élèves en difficulté.

7 réunions d'Équipe de Suivi de Scolarisation ont été menées pour 7 élèves en situation de handicap.

8 Plans d'Accompagnement Personnalisé sont en œuvre et certains attendent toujours la validation du médecin scolaire.

14 PPRE ont été mis en place dans les classes.

Le RASED a pris en charge 8 élèves de CP et 9 élèves de CE1. Les enseignantes de ces deux niveaux ont demandé 8 prises en charge pour le CP et 15 pour le CE1 (donc 6 n'ont pas été pris par le RASED). Toutes n'ont pas été mises en place. Il semble que les comportements de certains élèves pris en charge par le RASED sont ingérables. Les parents élus s'inquiètent de cette situation : M. Samson invite les parents à aborder ce point lors du 1er conseil d'école de la rentrée prochaine. Il est également possible de contacter le RASED afin de connaître le parcours scolaire des enfants dont la prise en charge a été refusée. Pour information, les familles ne peuvent pas s'opposer à la prise en charge par le RASED ; les parents dont les enfants ne sont pas pris en charge ont un recours possible en s'adressant à l'inspecteur de l'éducation nationale. L'année prochaine, l'équipe du RASED sera fortement modifiée : 1 enseignante part à la retraite, 1 nouvelle arrive, 1 est maintenue sur son poste.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont concerné une trentaine d'élèves.

14 Élèves de CM1 ou de CM2 ont participé au Stage de Réussite de printemps. 12 élèves de CM1 et CM2 seront proposés à celui du mois d'août.

- Conseils école/collège :

Plusieurs conseils école/collège ont eu lieu cette année pour assurer au mieux la transition et la continuité des apprentissages entre le CM2 et la 6^{ème} qui font partie du cycle III.

Plusieurs actions ont été menées ou vont l'être prochainement.

Un livre sera offert aux élèves de CM2 fin juin, le même sur toutes les écoles. Les élèves devront s'engager à le lire cet été et le livre sera exploité en cours de français au collège à la rentrée.

Les élèves doivent réaliser d'ici la fin de l'année une fiche de présentation d'eux et de leur famille en anglais qui sera exploitée par les professeurs d'anglais à la rentrée.

Les élèves de CM2 ont vécu une journée complète d'immersion au collège dans des classes de 6^{ème} ou de 5^{ème}.

Un lexique commun et précis en mathématiques a été mis au point et diffusé à l'ensemble des enseignants de l'école (c'est une demande des professeurs du collège pour avoir un vocabulaire commun).

Les dossiers d'inscription devront être remis par les familles au collège Einstein lors de la matinée Portes ouvertes du samedi 16 juin 2018 de 9h à 12h.

Nous avons proposé cette année 6 orientations en 6ème EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adapté) pour des élèves en grandes difficultés.

3 familles ont refusé notre proposition. 2 familles ont accepté notre proposition mais ont finalement refusé cette orientation malgré des avis favorables de la commission EGPA. Finalement, 1 seule famille a accepté. Pour information, les élèves en EGPA sont dans des classes de petits effectifs (16 élèves environ) avec 1 enseignant spécialisé. Le collège le plus proche proposant une 6ème EGPA est le Collège des Saules à Guyancourt.

Nous avons déjà reçu plusieurs familles d'élèves de CM1 pour évoquer la possibilité de cette proposition d'orientation pour leur enfant l'année prochaine.

Un Conseil école/collège est prévu le mercredi 13 juin 2018. Les enseignants de CM2 présenteront les dossiers scolaires de tous leurs élèves aux professeurs du collège et notamment ceux des élèves devant disposer d'aménagements particuliers. Les parents peuvent adresser au principal du collège une demande écrite pour mettre des enfants dans la même classe (1 seule demande co-signée par les parents des enfants concernées à envoyer au collège avant mi juillet). Les parents peuvent également demander à ce que leurs enfants ne soient pas mis dans la même classe que certains (courrier à faire individuellement, à envoyer également au collège avant la mi juillet).

- Exercices PPMS, exercices incendie :

3 exercices PPMS et 2 exercices incendie ont été réalisés cette année. Ils se sont bien déroulés. Ils ont montré l'efficacité de notre Plan de Mise en Sécurité et de bonnes conditions d'évacuation. Ces exercices permettent également d'apprendre aux élèves à bien réagir en cas d'incidents et d'aborder des notions en Sciences et Enseignement Moral et Civique.

- Fin d'année et absences d'élèves :

Le Directeur rappelle que l'année scolaire se termine le vendredi 6 juillet 2018.

Les élèves ne peuvent s'absenter avant, conformément à notre règlement intérieur, que dans les cas suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

En cas de plus de 4 demi-journées d'absences non justifiées ou incorrectement justifiées, le directeur recevra les parents et fera un signalement d'absentéisme scolaire à la Direction Des Services de l'Education Nationale des Yvelines.

Par ailleurs les livrets scolaires du second semestre seront remis aux familles le vendredi 29 juin 2018.

- Les comptes de l'école :

a) Coopérative

Solde du compte à la date du conseil d'école : 1 284,76 euros

Bénéfices de la vente des photos de classe : 594,62 euros

Bénéfices du recyclage des cartouches d'encre (Coccinelle) : 32,78 euros

Dons des familles au deuxième appel : 1 273 euros

Reste à régler une facture de 600 euros pour le projet PEAC de Monsieur BARBET et Mme GOHIN. Cela portera le solde à 684,76 €.

Pour information, l'année prochaine, 2 parents devront signer les comptes, en plus d'1 enseignant et du directeur.

b) USEP

Solde du compte à la date du conseil d'école : 53,20 euros

Une subvention municipale de 350 euros nous a été accordée pour 2018/2019.

2) Perspectives pour l'année scolaire 2018/2019

- Effectifs attendus :

279 élèves sont attendus l'année scolaire prochaine.

46 CP

53 CE1

60 CE2

60 CM1

60 CM2

soit 11 classes (le seuil est à 275 pour une fermeture de classe).

3 familles font appel à la commission départementale d'appel pour des demandes de maintien de leur enfant (2 en CP et 1 en CE1).

Un Conseil des maîtres, en présence de la nouvelle directrice (voir point suivant), se réunira le mardi 19 juin 2018 pour prévoir la structure pédagogique de l'an prochain et répartir les élèves.

Un Conseil inter cycles I et II est prévu en juin 2018 pour la transmission des dossiers des futurs CP et leur répartition.

- Départs d'enseignants et du directeur :

Plusieurs enseignants et le directeur quittent définitivement ou temporairement l'école en cette fin d'année :

Madame DURET, enseignante spécialisée du RASED, part en retraite.

Madame GOUBELLE, Monsieur REYNAUD et Monsieur SAMSON sont nommés sur d'autres postes.

Monsieur ANFIS attend un nouveau poste.

Monsieur VERARDO est nommé professeur de mathématiques dans le secondaire l'an prochain mais reste titulaire de son poste.

Madame ROBIN a obtenu un congé formation d'un an, n'enseignera pas dans l'école en 2018/2019 mais reste titulaire de son poste.

Madame Anne TRICOT sera la nouvelle directrice à la rentrée (actuellement directrice à Plaisir).

Deux enseignants : Madame Aurélie RAULIN et Monsieur Franck BERNET sont nommés à titre définitif sur l'école pour la rentrée prochaine.

Deux enseignants seront nommés à titre provisoire pour une année scolaire durant cet été.

- Rythmes scolaires :

La mairie, après concertation des familles et des enseignants, a décidé un retour à la semaine des 4 jours l'an prochain.

Les horaires de l'école à la rentrée 2018 seront :

Enseignements les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.

Les heures d'ouverture des portes restent inchangées : 8h35 et 13h20.

Les listes de fournitures pour la rentrée sont en ligne sur le Blog de l'école et seront prochainement distribuées dans les cahiers jaunes.

Un partenariat avec Rentrée Discount a été renouvelé cette année pour permettre aux parents d'acheter les fournitures en ligne pour un coût modéré.

Vous avez la possibilité de commander les fournitures en ligne sur le site Internet : <https://www.rentreediscount.com/>

Le code de l'établissement est **18R78WEI** pour accéder aux listes de fournitures personnalisées.

3) NAP, périscolaire, restauration, études surveillées

- Etudes surveillées : En moyenne, le lundi 42 enfants pour 4 surveillants, le mardi 51 enfants pour 5 surveillants, le jeudi 54 enfants pour 5 surveillants et le vendredi 30 enfants pour 3 surveillants. Le nombre d'élèves par surveillant varie de 10 à 12 enfants, ce qui est très confortable pour assurer une étude de qualité.

- Périscolaire (Angéline BREANT) : le bilan des NAP est très positif aussi bien du côté parents que enfants. La fréquentation de l'accueil périscolaire est de 80 enfants en moyenne par soir, 100 le vendredi, 85 le matin, et 260 le midi. L'année prochaine de nouveaux projets seront mis en place suite à l'arrêt des NAP : ces projets seront présentés en début d'année, en même temps que la nouvelle équipe d'animateurs.

4) Points Mairie

- Lecture des réponses de la mairie au précédent Conseil d'école.

Les réponses sont annexées au compte-rendu.

- Travaux prévus cet été :

Dans la cour de récréation des CE2/CM1/CM2 : M. Samson réitère ses commentaires concernant la « concertation » qui n'a pas eu lieu pour les travaux. La pente sera réduite pour la cour des grands (obligation de sécurité, mise aux normes d'accueil d'handicapés). Les barrières ne seront pas maintenues entre les 2 cours, sauf le long de la « descente ». Dans la cour des petits, le revêtement de sol est très endommagé. De plus, d'importantes fuites sont présentes au niveau du toit.

L'abattage d'un arbre (dont les fruits sont toxiques) est prévu le 13 juin.

5) Points parents

- Point sur les ELCO et les EILE (seconde langue facultative), aurons-nous plus d'informations cette année sur la mise en place de cette option facultative ?

Y a-t-il toujours un bon retour des parents ?

Les Enseignements internationaux en langue étrangère (EILE) et enseignements de langues et cultures d'origines (ELCO) constituent des enseignements à part entière et soumis aux grands principes du service public de l'éducation.

Ces cours facultatifs dispensés à partir du CE1 en dehors des heures de classe sont organisés à la suite d'accords bilatéraux conclus avec l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Portugal et de procès-verbaux de commissions mixtes pour la Turquie.

Nous avons plusieurs demandes de familles :

Arabe Algérien : 7

Arabe Marocain : 5

Arabe Tunisien : 5

Portugais : 23

Turc : 0

Nous n'avons pas à ce jour d'information sur l'éventuelle implantation de ces cours à Magny-les-Hameaux ni sur un lieu ni sur leur horaire.

Malgré plusieurs demandes de familles l'an dernier, aucun cours n'a été proposé cette année.

- Point sur l'arrivée de la fibre à l'école l'année prochaine ?

Le débit ADSL est très nettement insuffisant dans l'école et ne permet pas de recherches sur Internet dans les deux salles d'informatique lorsque tous les ordinateurs sont connectés. Pour l'instant, l'école n'est pas éligible à la fibre et aucune date n'est prévue pour la fibre.

De nouvelles dispositions ont été prises par le service municipal informatique pour allumer automatiquement tous les ordinateurs de l'école de 8h à 21h afin de pouvoir procéder à leur maintenance. Lors de la mise en place de cette procédure, l'accès Internet n'était plus possible ni sur les ordinateurs TNI ni sur les ordinateurs du bureau du directeur. A notre demande, le service informatique a décidé de reporter l'allumage des ordinateurs la nuit. Le Conseil d'école s'interroge sur l'intérêt et le bilan écologique de cette procédure.

- Point sur la bibliothèque (notamment sur la réfection du sol et le déménagement)

L'informatisation de la bibliothèque et son rangement avancent bien grâce à M KHAROUBI, parent d'élève, qui a développé le logiciel et grâce à Mesdames GOSSET et CLEMENT DUBUT qui interviennent très régulièrement ainsi que grâce à d'autres parents qui aident plus ponctuellement. Nous remercions ces parents.

Nous ne pourrons pas ouvrir la bibliothèque aux familles cette année mais reportons son ouverture à l'année prochaine selon des modalités à définir.

La moquette de la bibliothèque doit être remplacée cet été.

La mairie indique que ce sont les enseignants ou les parents d'élèves qui devront procéder à la mise en carton des livres pour que ce remplacement soit possible. Mme Mercier confirme et explique que cette mesure a été demandée par les directeurs d'école : auparavant les services de la mairie procédaient à la mise en carton, mais les affaires étaient restituées en désordre.

Les enseignants et parents précisent qu'ils n'en auront pas le temps. Les enfants peuvent-ils ranger ? Non.

- Rôle des parents accompagnateurs lors des sorties

La réglementation nous oblige à faire appel aux parents d'élèves pour encadrer des sorties.

Le taux d'encadrement en élémentaire pour une sortie occasionnelle sans nuitée est de 2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.

Le rôle des parents est d'assurer la sécurité de tous les élèves, le bon déroulement de la sortie et la discipline des élèves en lien avec l'enseignant et en adéquation avec notre règlement intérieur qui s'applique intégralement lors des sorties également.

Nous remercions les nombreux parents qui nous ont accompagnés cette année car sans eux toute sortie occasionnelle serait impossible.

- Pendant les vacances scolaires, la sonnerie de l'école continue de sonner. Il est demandé à la mairie s'il est possible de la déprogrammer en été.

- Service minimum en cas de grève (loi du 20 août 2008). Le service minimum n'est pas appliqué à Magny les Hameaux 1/ pour ne pas briser la grève, et 2/ la commune n'a pas les moyens de mettre un personnel communal suffisant (le taux d'encadrement à respecter est impossible à tenir par la mairie).

Le directeur et les enseignants apprécient si la sécurité des enfants est assurée et s'ils peuvent être accueillis dans l'école les jours de grève. Cette année, de nombreux parents n'ont pas mis leurs enfants à l'école les jours de grève. Pour information, à l'école Louise Weiss, les enseignants préviennent 1 semaine à l'avance en cas de grève.

Les parents élus remercient le directeur et les enseignants pour leur investissement et leur professionnalisme tout au long de ces années et leur souhaitent une très bonne continuation.



Magny-les-Hameaux, le 30 avril 2018

Monsieur SAMSON
Ecole élémentaire Louise Weiss
20/22 rue Hodebourg
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

Service Scolaire

Affaire suivie par : Nadège SARAIVA

Tél. : 01 39 44 71 23

Mail : nadege.saraiva@magny-les-hameaux.fr

Objet : Conseil d'école du 2^{ème} trimestre, année scolaire 2017-2018

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 26 mars 2018.

- Les parents élus demandent à Mme Mercier une diffusion de l'information concernant les demandes de dérogation.

Un courrier a été envoyé aux familles du nouveau secteur Gide (sans frère et sœur déjà scolarisés) le 05 mars 2018 (voir PJ) afin de leur proposer un changement d'école si elles le souhaitent.

- Les demandes de mobilier et de travaux sont-elles acceptées?

Demands de mobilier acceptées :

- Un meuble informatique pour la classe de Mme Obry
- Un meuble bibliothèque pour la classe de Mr Anfis
- Un meuble informatique pour le bureau de direction
- Un tableau blanc, 3 tables jeunes pour la classe de Mme Robin
- Un scanner pour la classe de Mme Feigel
- Un tableau blanc pour la classe de Mme Gohin

Demands de travaux acceptées :

- Réfection de la cour des élémentaires durant l'été 2018.

Les autres demandes ont été refusées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Christine MERCIER

1^{ère} Adjointe déléguée au Scolaire, à l'Accompagnement Scolaire, à l'Enfance, à la Politique de la Ville et à la Petite Enfance



Vos courriers doivent être adressés à M. le Maire : Hôtel de Ville - BP 10033 - 78112 Magny-les-Hameaux Cedex
Tél. : 01 39 44 71 71 • Courriel : hoteldeville@magny-les-hameaux.fr
Retrouvez l'actualité municipale sur : magny-les-hameaux.fr • facebook.com/MagnylesHameaux

Hôtel de Ville - 1, Place Pierre Bérégovoy - 78114 Magny-les-Hameaux